

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord

Décision du 18 juin 2021

portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels

NOR : TREA2118858S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord,

Vu le code de l'aviation civile, notamment son article R.431-4 ;

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 3 mai 2011 relatif à la composition des commissions de discipline du personnel navigant non professionnel de l'aéronautique civile ;

Vu la décision du 5 avril 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord ;

Vu la proposition en date du 1^{er} juin 2021 du conseil national des fédérations aéronautiques et sportives,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés à la commission de discipline des personnels navigants non professionnels en qualité de représentants de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord :

Membres titulaires

M. Thomas VEZIN, président.

M. Franck BOUNIOL.

Membres suppléants

M. Franck BOUNIOL.

M. Stéphane MAUVE.

Article 2

Sont nommés en qualité de personnalité compétente en matière de navigation aérienne :

Membre titulaire

M. Gérard MEYDIOT.

Membre suppléant

M. Stéphane HUNAULT.

Article 3

Sont désignés comme représentants des fédérations nationales des disciplines aéronautiques :

a) Représentant le Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives

1^{er} membre titulaire

M. François FOURNIER.

Suppléant du 1^{er} titulaire

M. Bernard FRISINGHELLI.

2^e membre titulaire

M. Bruno MARCOULT.

Suppléant du 2^e titulaire

M. Patrick COSNARD.

b) Représentant la Fédération française aéronautique

Membre titulaire

M. Philippe BRONNE.

Membre suppléant

M. Raoul GAILLARD.

c) Représentant la Fédération d'aérostation

Membre titulaire

M. Serge CLAUDE.

Membre suppléant

M. Benoit HAVRET.

d) Représentant la Fédération française d'hélicoptère

Membre titulaire

M. Thierry BASSET.

Membre suppléant

M. Stéphane BUY.

e) Représentant la Fédération française de parachutisme

Membre titulaire

M. Jean François VASSAL.

Membre suppléant

M. Gilles VAN DER GOES.

f) Représentant la Fédération française de vol libre

Membre titulaire

M. Johann GORLIER.

g) Représentant la Fédération française de vol en planeur

Membre titulaire

M. Alban SCHNITZLER.

Membre suppléant

M. Bruno MARCOULT.

h) Représentant la Fédération française de planeur ultra-léger motorisé

Membre titulaire

M. Patrick COSNARD.

Membre suppléant

M. Sylvain NIMAL.

i) Représentant la Fédération française des constructeurs et des collectionneurs d'aéronef

Membre titulaire

M. Jean Luc MANDERLIER.

Membre suppléant

M. Thierry PARIS.

Article 4

M. Dominique HOGEDÉZ est nommé secrétaire de la commission.

Mme Aurélie SALESSE est nommée secrétaire suppléante de la commission.

Article 5

La commission se réunira sur convocation de son président.

Article 6

La présente décision abroge la décision du 5 décembre 2017 portant nomination des membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels.

Article 7

Les membres de la commission de discipline des personnels navigants non professionnels de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord sont nommés pour une durée de trois ans à compter de la date de publication de la présente décision.

Article 8

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 18 juin 2021.

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord,

R. THUMMEL